

Conférence de presse Financement du poste de délégué-e interjurassienne à la jeunesse

Discours de Manfred Bühler, président du Conseil du Jura bernois

Seule la version orale fait foi

Madame, Monsieur,

J'adresse aujourd'hui en ouvrant cette conférence de presse un coup de chapeau. Félicitations à nos communes d'avoir fait confiance au Conseil du Jura bernois lorsqu'il s'est agi, il y a 5 ans, de créer le poste occupé par Mme Joanna Eyer, déléguée interjurassienne à la jeunesse. Et félicitations aux mêmes communes, plus quelques autres, d'avoir confirmé leur soutien, et de l'avoir étendu en acceptant de prolonger l'expérience au-delà de la période-test de 5 ans que nous nous étions donnée.

Je me rappelle cette année 2007. Le Conseil du Jura bernois n'a pas un an d'existence qu'il rencontre la Direction cantonale de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques, la JCE. Le Conseiller d'Etat de l'époque, M. Werner Luginbühl nous met au défi : « Je suis prêt à financer un poste interjurassien en faveur de la jeunesse, nous dit-il. Je mettrai la même somme que les communes du Jura bernois. »

Immédiatement, le Conseil du Jura bernois saute sur l'occasion. Et pour la première démarche officielle de son histoire auprès des communes du Jura bernois, il a l'audace de demander de l'argent en faveur de la jeunesse de notre région. Le pari n'était pas gagné d'avance. Les communes allaient-elles s'engager financièrement sur l'incitation d'un organe qui venait de naître et n'avait pas encore eu l'occasion de faire ses preuves ?

Au premier essai, nous recevons l'aval de 35 communes environ alors que nous avons fixé à 40 le nombre nécessaire pour nous lancer. Nous rencontrons celles qui ont encore des réticences et nous arrivons à dépasser ce chiffre de 40. Durant les cinq années-tests, nous

sommes encore rejoints par 2 ou 3 communes, portant le total à 44 où vivent 50'000 habitants, soit la quasi-totalité de la population du Jura bernois.

Après cinq ans, le bilan de l'activité de la déléguée est extrêmement positif. Nous avons lancé l'année passé un sondage en espérant que les communes acceptent de prolonger leur contrat de financement à partir de 2013, pour une durée indéterminée cette fois-ci et avec une hausse de la participation de 50 à 60 centimes par habitants. Nous avons également relancé au début de cette année les communes qui n'avaient pas participé à l'aventure jusqu'ici, sauf Elay et La Scheulte qui en tant que communes germanophones nous avaient fait part de leur désintérêt somme toute logique il y a 5 ans.

Au final, c'est un succès inespéré : une seule commune décide de mettre un terme à notre collaboration, alors que 3 autres nous rejoignent. L'une d'elles nous a même suppliés de l'accepter dès 2012 déjà. Aujourd'hui, si l'on met de côté le cas particulier d'Elay et La Scheulte, l'ensemble du Jura bernois, à une exception près, participe au financement du poste de déléguée. L'avenir s'annonce sous les meilleurs auspices.

Les questions liées au financement du poste n'ont pas cessé de nous occuper pendant la période initiale de 5 ans, également pour ce qui concerne le soutien du canton. Alors que la Direction JCE complétait la participation des communes, nous avons obtenu des moyens supplémentaires de la part de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale (SAP). Ensuite, alors que le soutien cantonal dépendait jusqu'à présent du bon vouloir des personnes en place, nous avons obtenu une base légale. Il s'agit de l'article 47 de l'ordonnance du 2 novembre 2011 sur les prestations d'insertion sociales (OPIS)

Art. 47

Prestations du canton

Le canton met sur pied des prestations visant en particulier

- a* la mise en réseau et la collaboration des fournisseurs de prestations ainsi que des personnes actives dans l'animation de jeunesse,
- b* la formation continue et le perfectionnement des personnes actives dans l'animation de jeunesse,
- c* le développement d'activités liées à l'animation de jeunesse,
- d* le travail de relations publiques,
- e* la mise sur pied de prestations suprarégionales à l'intention des enfants et des

adolescents.

Cela signifie que depuis cette année 2012, le montant annuel de 50'000 francs versé par le canton n'est plus divisé entre la JCE et la SAP, mais entièrement couvert par la SAP. Avec la participation des communes, le total nous permet ainsi de financer l'équivalent d'un 40% de poste, alors que le canton du Jura finance 50%, et de disposer de moyens pour le financement des projets de la déléguée. Les remerciements du Conseil du Jura bernois s'adressent aux deux directions cantonales susmentionnées, qui ont facilité la transition entre l'ancien et le nouveau système de financement. Vous trouvez dans vos dossiers une copie du contrat entre le CJB et la SAP portant sur le financement du poste.

Voilà qui laisse augurer d'un avenir intéressant pour les jeunes de notre région. Le travail effectué par Mme Eyer est cité en exemple loin à la ronde. Nous venons d'ailleurs de recevoir un avis d'un professeur de l'université de Genève qui se dit admiratif. Je crois que je peux aussi adresser quelques remerciements aux membres du Conseil du Jura bernois, en particulier à la section JCE que je préside. Dès le début, nos élu-e-s ont fait bloc derrière ce projet et ont servi de relais au sein des communes. Je suis fier aujourd'hui d'être le président d'un organe dont l'une des principales réalisations à ce jour a été faite en faveur de la jeunesse. Nous ne nous arrêterons pas sur ce chemin. Il reste du travail et avec Mme Eyer et en collaboration avec nos partenaires des communes, de la SAP et du canton du Jura, nous allons continuer comme nous l'avons fait durant toute la phase-pilote : toujours remettre l'ouvrage sur le métier pour offrir les meilleures prestations au meilleur coût.

Comme vous l'avez compris, les conditions-cadres sont désormais meilleures qu'elles n'ont jamais été. Toutefois les conditions ne sont rien si elles ne sont pas utilisées pour mener des actions concrètes. Je passe à présent la parole à Mme Eyer afin qu'elle vous dise quelques mots sur les activités qui forment actuellement son quotidien.